



ACTE POUR L'ADMISSION À LA PLEINE COMMUNION

Prot. n° .....

DIOCÈSE DE FRÉJUS-TOULON

CHANCELLERIE

Au diocèse de : **FRÉJUS-TOULON**,

En la paroisse de : ....., le : .....  
(date de l'admission)

Moi : ....., Fonction : .....

Après avoir constaté la validité du baptême reçu dans : .....  
(nom de l'Église ou de la communauté ecclésiale dans laquelle le baptême a été conféré)

..... le : ..... de : .....  
(date du baptême)

Prénoms : .....

Nom : .....

Né(e) le : ....., à : .....

Fils - fille de : ..... et de : .....  
(rayez la mention incorrecte ; indiquez les prénoms et noms du père et de la mère, si connus)

Domiciliés : .....  
(domicile des parents à l'époque du baptême)

L'ai admis dans la pleine communion de l'Église selon le rite prescrit — au cours de l'Eucharistie, à laquelle il a participé pour la première fois — et l'ai confirmé.  
(rayez les éventuelles informations incorrectes)

Confirmation reçue valablement le : ..... à : .....  
(si la personne était déjà confirmée, sinon rayer)

Des mains de : .....

Eucharistie reçue le : ..... à : .....  
(si l'admission n'a pas eu lieu au cours de la messe, sinon rayer)

Acte établi à ....., le : .....

La personne admise :

Le ministre :

Le chancelier :

Les témoins :